

Hausse brutale des prix du gaz : l'UNIDEN demande un gel immédiat de la baisse des benchmarks ETS

Les événements en Iran et dans les pays du Golfe ont conduit à la fermeture de fait du détroit d'Ormuz au trafic maritime, bloquant notamment les méthaniers en provenance du Qatar. Si les volumes concernés sont limités pour l'Europe, dont 10% seulement des importations de gaz sont concernées (3% pour la France), **l'impact sur le prix du gaz en Europe a été immédiat, avec une hausse de 80% du prix spot et une forte incertitude sur son évolution**, sachant que la campagne de remplissage des stockages souterrains est devant nous.

Cette hausse a d'ores et déjà un impact sur les industries consommatrices de gaz en France dans des secteurs très divers (engrais, chimie, agro-alimentaire, verre...) : en effet, on peut considérer qu'en moyenne ces industries sont exposées pour le tiers de leur consommation à cette hausse brutale du prix spot, ce qui dans certains cas conduirait à produire à perte. Certaines productions sont donc arrêtées ou ralenties, à défaut d'équilibre économique, dans des filières dont certaines sont déjà extrêmement fragilisées par les surcapacités chinoises, les barrières douanières et les prix bas de l'énergie en Amérique du Nord.

La forte réduction des allocations de quotas CO2 à titre gratuit qui résulterait de la révision à la baisse des benchmarks, telle que prévue par la Commission, **renchérirait significativement le prix complet du gaz** et rendrait plus délicate encore la période actuelle pour les industries gazo-intensives.

De plus, ces événements vont affecter également les exportations d'une grande diversité de produits de cette zone du monde vers l'Europe (méthanol, engrais azotés, polymères...). Si le prix du gaz le permettait, ce pourrait être l'opportunité de faire tourner des usines européennes aujourd'hui arrêtées ou en sous-activité, permettant à la fois de pallier ce déficit et de réduire l'effet de la crise sur nos sites industriels.

Face à l'urgence de la situation, l'UNIDEN demande une action rapide et résolue dans le cadre européen du marché du carbone (ETS) :

- **suspendre, à compter du 1^{er} janvier 2026, la trajectoire de baisse de ceux des benchmarks** (utilisés pour calculer l'allocation de quotas à titre gratuit aux sites industriels) **qui sont sensibles au prix du gaz ;**
- **les maintenir pour la plupart au niveau de 2025**, pour permettre une baisse immédiate équivalente à 10%, soit environ 5 € / MWh du prix du gaz ;
- **prévoir un traitement spécifique pour les benchmarks chaleur et combustible**, excluant du calcul les installations ne pouvant pas répondre, pour leurs consommations historiques, aux critères actuels de durabilité de la biomasse.

Dans un contexte de dépendance stratégique de l'Europe en matière d'approvisionnement en gaz, ce levier est activable très rapidement au niveau européen pour baisser le prix complet du gaz.

Au-delà de ces mesures d'urgence, la situation confirme la nécessité d'accompagner encore plus l'électrification des procédés industriels qui peuvent l'être, pour réduire cette dépendance et assurer sécurité et compétitivité de leur approvisionnement énergétique.

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr

Les adhérents de l'UNIDEN représentent plus 70% de la consommation d'énergie de l'industrie en France et sont présents dans l'aluminium, l'acier, les minerais et autres métaux, le ciment et les matériaux de construction, le verre, le papier, la pétrochimie et la chimie, l'automobile, l'électronique, les transports et l'agro-alimentaire.